fin un statut fondamental pour les états de la sainte église, il avait bien droit à cette reconnaissance que des sujets doivent à un prince qui ne les regardait que comme ses enfans et leur promettait qu'un règne d'amour. Mais bien différente fut la récompense de tant de bienfaits et des concessions qu'il avait prodiguées. Après de courtes démonstrations de contentement, excitées alors par ceux qui avaient déjà dans le cœur les plus coupables intentions (démonstrations que le saint-père s'efforça de faire cesser par tous les moyens que lui inspirait son propre cœur paternel), il recueillit bientôt les fruits amers de l'ingratitude. Violenté par une faction effrénée pour s'engager dans une guerre contre l'Autriche, il fut allié de prononcer dans le consistoire du 26 avril de l'année dernière, une allocution dans laquelle il déclara au monde entier que son devoir et sa conscience ne lui permettaient pas d'y consentir. Cela suffit pour faire éclater les machinations préparées en violences ouvertes contre l'exercice de son plein et libre pouvoir, en le forçant à la division du ministère d'état en ministère ecclésiastique et ministère laïque, division qu'il n'a jamais reconnue.

Toutefois, le saint-père espérait qu'en mettant à la tête des divers ministères des hommes capables et amis de l'ordre, les choses auraient pris une meilleure tournure, et que les maux qui déjà présageaient tant de malheurs s'arrêteraient. Mais, hélas! un poignard, composé par une main meurtrière, retentit par la mort du ministre Rossi. Les espérances qu'il avait conçues. Ce crime, exalté comme une action glorieuse, inaugura imprudemment le règne de la violence : le Quirinal fut entouré d'hommes armés, on tenta de l'incendier, on tira des coups de fusil contre les appartemens où était le souverain pontife, et on eut la douleur de voir qu'un de ses secrétaires en avait été victime. On voulait enfin assiéger son palais à coups de canon et y pénétrer de vive force, s'il ne consentait pas à admettre le ministère qui lui était imposé.

A la suite d'une série de faits aussi atroces, ayant dû, comme tout le monde le sait, succomber sous l'empire de la force, le pontife se vit dans la dure nécessité de s'éloigner de Rome et des états pontificaux, afin de recouvrer cette liberté qui n'était ravie, et dont il était pour lui le plus sûr gage de sa suprême puissance. Grace à la providence, il se retira à Gaëte et y reçut l'hospitalité d'un prince éminemment catholique. La, entouré d'une partie du sacré-collége et des représentans de toutes les puissances avec lesquelles il a des relations amicales, il ne tarda pas un instant à faire entendre sa voix et à annoncer, par l'acte pontifical du 27 novembre passé, les motifs de sa séparation temporaire d'avec ses sujets, la nullité et l'illégalité de tous les actes émanés du ministère issu de la violence, et il nomma une commission de gouvernement qui n'eût à s'occuper que des affaires publiques pendant son absence de ses états.

Sans tenir aucun compte de ses volontés et cherchant à en atténuer la force auprès des classes inexpérimentées, à l'aide de prétextes mensongers, les auteurs de ces violences sacrilèges ne craignirent pas de commettre de plus grands attentats, s'arrogeant les droits qui n'appartiennent qu'au souverain, ils instituèrent une représentation de gouvernement illégale, avec le titre de junte d'état provisoire et suprême. Par un autre acte du 17 décembre dernier, le saint-père protesta contre ce nouveau et grave sacrilège, en ajoutant que cette junte d'état n'était qu'une usurpation de la souveraine puissance, et ne pouvait par conséquent avoir aucune autorité.

Il espérait que de telles protestations eussent rappelé ses sujets égarés à leur devoir de fidélité; mais un acte nouveau et plus criminel encore, de félonie patente, de véritable rébellion, vint mettre le comble à ses amertumes. Telle fut la convocation d'une assemblée générale nationale de l'état romain pour établir les nouvelles formes politiques à donner aux états du saint-siége. Cet alors qu'par un autre acte, publié le 8 janvier dernier, il protesta contre cet acte et le condamna comme un attentat odieux et sacrilége commis au préjudice de son indépendance et de sa souveraineté, digne des châtiments comminés par les lois tant divines qu'humaines, et il défendit à ceux ses sujets d'y prendre part, en les prévenant que quiconque ose attenter contre la souveraineté temporelle du souverain pontife romain encourt les censures et l'excommunication majeure, peine qu'il déclarait être encourue par eux qui, de quelque manière que ce fût et sous des prétextes mensongers, avaient violé et usurpé son autorité.

Comment fut accueillie par le parti anarchiste une semblable protestation, et une condamnation si impérieuse? Il suffira de rappeler qu'on fit tous les efforts possibles pour en empêcher la divulgation. On menaça de peines sévères quiconque osera — en instruire le peuple, et ne seconderait pas les vues des anarchistes. Cependant, malgré une violence aussi inique, la majorité des sujets resta fidèle au souverain, s'exposa à tous les sacrifices et même à celui de la vie, plutôt que de manquer au devoir de sujet et de catholique. Exaspéré davantage encore de voir ses desseins contrariés, le parti anarchique redouble de mille manières la violence et la terreur, sans égard aucun pour le rang ou la condition; mais voulant à tout prix consommer cet excès de félonie, il eut recours aux moyens mercenaires les plus vils. Allant d'excès en excès, il abusa de la liberté de la presse en la plus révoltante licence.

Après les plus iniques malversations pour récompenser leurs complices et ne plus tolérer la présence des gens honnêtes et timorés; après tant d'assassinats commis sous l'égide du drapeau, qui répandit partout la rébellion, l'immoralité, l'irréligion; après avoir séduit la jeunesse imprudente, sans respecter les lieux mêmes consacrés à l'enseignement public pour les convertir en cavernes de la milice la plus indisciplinée, formée de transfuges et de vagabonds. C'est la cause de l'ordre et des catholiques violent réduite la capitale du monde catholique, le siége des pontifes, en un siége d'impiété, détruisant, s'ils le pouvaient, toute idée de souveraineté pour ainsi qui est destinée par la providence à régir l'église universelle et qui, précisément pour cette raison, est reconnue par tout le monde l'univers catholique, jouit d'un état comme patrimoine de l'église. A la vue de tant de désolations et de massacres, le saint-père ne peut qu'être profondément attristé, et en même temps ému du cri de ses fidèles sujets qui réclament son aide et son secours pour être délivrés de la plus atroce tyrannie.

S. S., comme on le sait, peu de temps après son arrivée à Gaëte, à la date du 4 décembre dernier, adressa au voix à tous les souverains avec lesquels il est en relation. En leur faisant part de son départ de ses états et de son pontificat, ainsi que des causes qui l'avaient provoqué, il invoquait leur secours pour la défense des domaines du saint-siége. C'est pour lui une bien douce satisfaction que de déclarer que tous ont répondu avec amour à son adresse, ont pris à part la plus vive à ses douleurs, et, dans la pénible situation, se sont offerts pour intervenir en faveur, et ont en même temps témoigné à son égard les sentimens les plus vifs de dévouement et d'attachement.

Dans l'attente de dispositions si heureuses et si généreuses, pendant que S. M. la reine d'Espagne avait eu avec tant de sollicitude provoqué un congrès des puissances catholiques pour aviser aux moyens de rétablir promptement le saint-père dans ses états et sa pleine liberté et indépendance, proposition à laquelle avaient adhéré diverses puissances, et pour laquelle on attendait l'adhésion des autres, il crut devoir de savoir à rappeler que les affaires des états pontificaux sont en proie à un incendie dévastateur, œuvre du parti subversif de toutes les institutions sociales, et qui, sous les prétextes spécieux de nationalité et d'indépendance, n'a négligé aucun effort pour arriver au comble de ses crimes.

Le décret du fondamental, émané le 9 du courant (février) de l'assemblée constituante romaine, constitue un acte qui est le débordement de la plus noire félonie et de la plus abominable impiété. Par ce décret, ouvertement et hautement le pape déchu de fait et de droit du gouvernement temporel de l'état romain, on y proclame la République, et par un autre acte on décrète l'enlèvement des armoiries du saint-père. S. S., en voyant ainsi avilir sa suprême dignité de pontife et de souverain, protestant de nouveau et de toutes ses forces les catholiques du monde entier contre cet excès d'irreligion, contre un attentat si violent qui le dépouille de ses droits sacrés et imprescriptibles. Si l'on n'apportait un prompt remède à cet état de choses, les secours n'arriveraient que lorsque les états de l'église, aujourd'hui en proie à leurs plus cruels ennemis, seraient réduits en cendres.

Le saint-père ayant maintenant épuisé tous les moyens en son pouvoir, obligé par son devoir, vis-à-vis du monde catholique, de conserver dans son intégrité le patrimoine de l'église, et la souveraineté qui y est annexée, et indispensable pour maintenir sa liberté et son indépendance, comme chef suprême de l'église elle-même : ému des gémissemens de ses fidèles sujets qui implorent à haute voix du secours, pour les soustraire au joug de fer et à la tyrannie qu'ils ne peuvent plus supporter, il se tourne de nouveau vers les puissances étrangères, et spécialement vers les puissances catholiques qui, avec tant de généreuse d'âme et d'une manière si éclatante, ont manifesté leur ferme volonté de défendre sa cause. Il a la certitude qu'elles voudront avec sollicitude concourir par leur intervention armée à le rétablir sur son siége, dans la capitale de ses domaines qui ont été pieusement constitués pour maintenir sa pleine liberté et indépendance, et qui ont été garantis par les traités qui forment la base du droit public européen.

Etpuisque l'Autriche, la France, l'Espagne et le royaume des Deux Siciles se trouvent par leur position géographique en situation de pouvoir efficacement coopérer avec leurs armes à rétablir dans les domaines du saint-siége l'ordre détruit par une horde de sectaires, le saint-père, se reposant dans l'intérêt religieux de ces puissances filles de l'église, réclame avec pleine confiance leur intervention armée pour délivrer principalement les états du saint-siége de cette faction de misérables qui, par toute sorte de crimes, y exerce le plus atroce despotisme.

C'est le seul moyen de pouvoir rétablir l'ordre dans les états de l'église, et de rendre au souverain pontife libre exercice de son autorité suprême, comme l'exigent impérieusement son caractère sacré et auguste, les intérêts de l'église universelle et la paix des peuples. C'est ainsi qu'il l'a reçu en prenant le pontificat pour le transmettre dans son intégrité à ses successeurs.

C'est la cause de l'ordre et du catholicisme. C'est pourquoi le saint-père a l'espoir, que pendant que toutes les puissances avec lesquelles il a des relations amicales et qui, dans la situation où l'a réduit un parti de fureur, lui ont de tant de manières manifesté l'intérêt le plus vif, donneront une assistance morale à l'intervention armée que la gravité des circonstances le force à invoquer, les quatre puissances désignées ci-dessus ne perdront pas un moment pour accomplir l'œuvre qu'il réclame d'elles, et voudront ainsi bien mériter de l'ordre public et de la religion.

« G. cardinal Antonelli. »

Par ordonnance impériale du 27 de ce mois :

Ibrahim éfendi, membre du bureau de comptabilité, au ministère de finances, a été nommé *Surré-Emini* ;

Moustapha aga, écuyer de S. M. le Sultan, a été nommé directeur des mines d'Argati et de Kian, du domaine impérial.

Nassir éfendi, premier secrétaire du ministère du commerce, a été nommé chef du bureau de comptabilité, au même département ;

Suleyman aga, cawass-bachi de S. M. le Sultan, a été nommé gouverneur civil de Basti ;

Edhem bey, ci-devant gouverneur de Rhôdes, a été nommé gouverneur de Jérusalem et dépendances.

NOUVELLES DIVERSES.

S. M. le Sultan ira habiter son palais de Beylerbey, au commencement de la semaine prochaine. A cette occasion, on fait des préparatifs à l'arsenal, pour que la flotte puisse être en mesure de s'éclaboner un ou deux jours avant cette époque.

S. M. le Sultan vient de décider que le sabre d'honneur et la médaille spéciale qui devaient être accordés au commandant-général de l'armée expéditionnaire du Kurdistan, Osman pacha, décédé il y environ dix-huit mois, seraient donnés : la médaille, au fils aîné du défunt, et le sabre, à son fils cadet, comme souvenirs de l'honorable carrière de leur père.

Ainsi que nous l'avions annoncé, Moukar bey, directeur de la Dousue de Constantinople et capou-kéhaya du gouverneur de l'Egypte, s'est embarqué, lundi dernier, sur le bateau à vapeur de l'état le *Sonem-Bahri*, pour Alexandrie, avec une mission de son gouvernement.

— Djémil bey, membre du bureau de l'Amedji et fils de Nedjib pacha, vient d'être nommé capou-kéhaya du gouvernement général de Bagdad.

— Nedjib éfendi, membre du bureau de traduction, doit se rendre incessamment à Chio, pour y remplir une mission de son gouvernement.

— Riza éfendi, un des membres du bureau de la correspondance étrangère, est nommé second secrétaire de la commission d'enquête et d'amélioration de Beyrouth.

— La commission des travaux publics ayant reconnu l'urgence de certaines réparations dans les monumens des deux villes saintes, les ingénieurs et les ouvriers nécessaires seront prochainement envoyés par les soins, sous la direction d'un fonctionnaire des travaux du conseil d'état.

— Mardi passé, le général Aupick, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française près la S. Porte, s'est rendu à Thérapia, sur le bateau à vapeur français de station la *Vedette*. M. le comte de Stürmer, internonce d'Autriche, accompagnait le général.

Dans la soirée, LL. EExc. étaient de retour à Péra.

— On nous écrit d'Enos que la situation de ce port est devenue pire qu'elle ne l'a jamais été; les eaux diminuent de jour en jour, et le sable et la vase augmentent en proportion. La machine à vapeur qui devait servir à curer ce port, et tous les accessoires se trouvent à Ténédos dont le port a aussi besoin de nétoyage. Quant au charbon de terre destiné à la machine à dragage, il est demeuré à Enos, dans un grand nombre de magasins, au grand préjudice des propriétaires de ces immeubles.

— M. Kevor-Hérum, banquier du gouverneur-général de l'Egypte, a reçu, de la part de S. M. le Sultan, une tabatière en brillans, pour du chiffre impérial.

— Par suite d'une assez grave indisposition, M. le baron Eugène de Cockerhow, chargé d'affaires de Belgique, a été obligé de garder ses appartemens pendant plusieurs jours, durant lesquels il a été l'objet de nombreuses sympathies de la part du corps diplomatique et de la haute société de Péra. Nous sommes heureux d'annoncer que M. le chargé d'affaires de Belgique va à peu près rétabli de cette indisposition.

— MM. Magnan et Mouginot, capitaines d'état-major; Du Preuil, lieutenant de cuirassiers, officiers français; Milanowski, officier d'artillerie, prussien; tous instructeurs à l'école militaire, et d'Anglars, capitaine au 13e régiment d'infanterie française, instructeur de la garde, ont été ces jours derniers successivement appelés au Séraskiérat, où ils ont reçu des mains de S. A. le ministre de la guerre, la décoration en diamans du *Nichan Iftihar*, qui leur a été accordée par S. M. I.

— Une nouvelle feuille grecque va être publiée incessamment à Smyrne sous le titre de *Journal de Smyrne*. Ce que nous connaissons de la constitution de cette entreprise, nous autorise à en prédire le succès. Le *Journal de Smyrne*, qui donnera des nouvelles de l'intérieur et de l'extérieur, et s'occupera de littérature, paraîtra une fois par semaine. C'est un journal qui vient aider à l'œuvre de ses devanciers, et on en autorisant la publication, le gouvernement donne une preuve de plus qu'il ne craint pas la diffusion des lumières.

— La légation de Toscane dans cette résidence, vient de donner sa démission en masse et de fermer sa chancellerie. Dès lors, la colonie toscane a et réunie et a adopté la résolution suivante :

1° D'implorer la protection spéciale de la Sublime Porte, jusqu'à la reprise des rapports officiels entre la Turquie et la Toscane, tout en maintenant à la colonie les droits et privilèges garantis par les traités et les firmans;

2° De nommer deux députés pris dans le sein de la colonie, aux fins de la représenter provisoirement dans ses relations ordinaires avec la Sublime Porte et les légations européennes résidant à Constantinople, pour qu'ils concernent les droits matériels de tous les membres de la colonie.

3° De prier la Sublime Porte de vouloir bien reconnaître les deux députés de la colonie et de les faire reconnaître par les légations européennes.

Une adresse rédigée dans ce sens, sera présentée, aujourd'hui même, à S. Exc. S'ali pacha, ministre des affaires étrangères.

— Hier et avant-hier, M. Le Vieux a eu l'honneur de donner des séances de prestidigitation, en présence de S. M., au palais impérial de Tchéragan.

— Un crime abominable vient d'être commis dans le quartier de Sultan-Mohémet à Constantinople. Une négresse s'est repue, ces jours derniers, de la chair d'un enfant de 8 mois. La police a fait procéder immédiatement à l'arrestation de cette cannibale.

— Hier, vers onze heures du matin, un effroyable accident qui a coûté la vie à plusieurs personnes, est arrivé dans la grande rue de Péra, près des Grands-Champs. Un haut et large pan de mur était resté debout au milieu des décombres résultant de l'incendie qui a détruit ce quartier, et à quelque distance de ce mur avait été construite une maison en bois. Ces jours derniers, on entreprit de creuser le terrain intermédiaire, et on en vint jusqu'à attaquer les fondemens de la muraille qui, mal étayée, s'abattit sur la maison en bois, et y écrasa plusieurs des ouvriers qui travaillaient à l'excavation. On ne connaît pas encore le nombre précis des victimes de cette catastrophe.

— Hier au soir, a eu lieu la représentation au bénéfice de M. Desirò, ancien *basso comico* du premier théâtre Naoum. La direction et les artistes ayant complimentamment prêté leur concours à cette représentation qui a été brillante. Mme Vilmot a été récompensée de sa complaisance par des couronnes qui ont salué sa réapparition dans le rôle tant de fois applaudi de la *Zinda*.

— On nous écrit de Scala-Nova que, dans la matinée du 19 mars, le navire hellénique Zoï, chargé de bois de construction et de tabac pour Alexandrie, a fait naufrage à l'entrée du port de cette ville. L'équipage et les passagers ont été sauvés, le navire et la cargaison entièrement perdus.

Nous sommes priés d'annoncer que le vendredi, 6 avril, jour de la Semaine-Sainte, à trois heures après midi, en l'église des RR. PP. Dominicains des Ap. Pierre et Paul, à Galata, on expliquera et chantera les sept paroles prononcées par J. C. sur la croix, paroles réduites en vers par l'abbé Métastase et mises en musique par Mercadante.

(Correspondances particulières.)

ROUMÉLIE, Andrinople, 23 mars. — Sadreddin éfendi, avec le mufti qui l'accompagne, sont attendus, d'un moment à l'autre, de Constantinople, pour la réunion du nouveau conseil de justice destiné à connaître, au besoin, des affaires de toutes les localités, 40 lieues à la ronde, est attendue avec une vive impatience.

Le dernier courrier a apporté la décision du gouvernement de S. M. I., qui enclave le pachalik de Philippopoli, ainsi que la province de Rodosto dans l'éyalet d'Andrinople, sous la juridiction d'Ismaïl pacha. Cette décision était attendue avec anxiété, surtout pour ce qui concerne Rodosto, qui avait sous sa dépendance Ferdj, Macri, Enos, Kéchan et autres districts en rapports continuels avec Andrinople; de sorte que lorsqu'on avait quelques réclamations à faire valoir, il fallait s'adresser à notre gouvernour qui en référait au caimacam de Rodosto, lequel donnait des ordres ou instructions aux maudirs des localités en question, ce qui entraînait de grands retards et des frais considérables. L'action de répression se trouve donc aujourd'hui simplifiée; il suffira d'une lettre d'Ismaïl pacha, pour tout aplanir. Ce nouvel ordre de choses s'étendra aux délits de toute sorte qui se commettent dans les mêmes localités, et aussitôt Ferdj, que l'action habile bien connue de notre gouverneur saura refréner, en imprimant une salutaire terreur aux malveillans. Bref, la mesure prise par le gouvernement aura, nous en avons la confiance, les résultats les plus heureux.

Le trop fameux Péchlivan vient de retomber entre les mains de la justice. Condamné aux travaux forcés sous l'administration de Rustem pacha, il avait été mis enliberté, après avoir subi sa peine. Ayant commis de nouveaux méfaits, il a été repris, et aujourd'hui il a en rendre compte devant les tribunaux. On croit que cette fois il n'en sera pas quitte à bon marché.

Cette semaine encore, nous avons eu un froid extrêmement vif, avec accompagnement de neiges et de vents du nord assez continus que violent dégénèrent quand les arbres fruitiers et les vignes n'ont pas encore commencé à bourgeonner. On remarque avec peine que dans tous nos environs, beaucoup de semailles en blé, orge et seigle ont péri par le gel.

MACÉDOINE, Salonique, 14 mars. — Par le précédent pyroscaphe, l'ordre était arrivé au commandant de la division navale ottomane de station à Salonique, d'appareiller immédiatement pour Constantinople. Le brick et le cutter qui étaient sur rade, ne tarderent pas à faire route. Le brick put franchir le cap Cassandre malgré la tempête qui éclata ce jour-là, mais le cutter fut forcé de virer de bord et de rentrer dans le port d'où il s'éloigna deux jours plus tard.

---

libretto, a persisté dans son système de bruyante instrumentation et nous pourrions même dire qu'il l'exagère, s'il n'avait déjà outrepassé dans ses précédens opéras les bornes du *fas et nefas* en fait d'harmonie musicale. Quatre actes de musique ennuyeuse, sans un seul morceau frappant par changer en fatigue un plaisir auquel rien ne fait diversion; qu'est-ce donc lorsque l'oreille, assourdie par la grosse caisse, est déchirée sans interruption par tout le cuivre de l'orchestre qui ne permet aux violons de faire entendre leurs petites notes douces et mélodieuses qu'à de rares reprendre haleine? Erreur, grande erreur que de prendre le fracas pour l'harmonie! C'est ainsi qu'un peu le goût d'une nation naturellement artiste; c'est ainsi que l'on tue les chanteurs, à moins de leur supposer des tuyaux d'orgue dans la poitrine et au poumon et d'agir en conséquence de cette hypothèse.

Du reste nous nous garderons bien de prendre *Attila* pour le modèle du genre de Verdi et nous renouvellerons l'observation que nous avons faite plus haut, c'est que ce terrible roi, non content d'avoir dévasté la terre de son passage, il nous fait un malin plaisir après sa mort de dérouter tous ceux qui l'ont exhumé au profit de Parf. Ajoutons vite que l'erreur de Verdi n'a pas eu les suites fâcheuses d'un *fiasco* et que Milan, par six mois de représentations assidues, bien établi le succès de l'œuvre du compositeur de la prime Italie. En effet *Attila*, quoiqu'on puisse lui reprocher de manquer d'originalité et de rappeler trop fréquemment *Macbeth* et *Ernani*, compte des passages pleins d'une grandeur et d'une énergie qui tonne même à l'emphase et à la bonsoufflée. Entre autres morceaux remarquables, nous citerons le duo *tardo per gli anni*, rempli de mouvement et d'effet; il est dommage qu'il manque de nouveauté. Cette observation peut également s'appliquer au duo du premier acte *Forestio* et *Odabella*. La romance *Oh! nel fugente* est charmante de douceur et de rêverie; l'accompagnement en est fort brillement touché. Le final du second acte est d'une fort belle exécution. Verdi a certes dû y consacrer plus de travail et de temps qu'au reste de la partition qui se ressent de la trop grande facilité du compositeur. La cabaletta est surtout remarquable et révèle un maître habile et un talent fortement trempé. La famense tempête qui tourne le monde connaît, la facture en est large, chaleureuse, pleine d'animation et parfaitement conforme par son sujet à la manière de Verdi. Le lever du soleil est d'une heureuse création; mais nous sommes loin d'approuver cette application des musiques, que la nature des phénomènes physiques; c'est aussi bien le lever d'un homme que le lever du soleil et ce *crescendo* ne s'explique parfaitement qu'à l'aide de la décoration.

Cette musique, avec toute la violence de son instrumentation si perticieuse pour la voix et si terrible pour l'oreille, demande donc des poumons de fer et un gosier doublé d'acier et Mlle Comminotti ne possède malheureusement pas toute la puissance de voix désirable, quand il s'agit de la musique de Verdi et surtout d'*Attila*; si bien que lorsqu'il faut lutter contre les sonorités et les fracas du cuivre par de véritables cris, la voix de Mlle Comminotti vraiment belle dans les cordes moyennes, fausse parfois, selon la coutume des voix de milieu poussées hors de leur registre naturel. Mais il n'en est pas moins vrai que Mlle Comminotti est une prima donna que nous entendrons toujours avec plaisir et qui nous fait regretter par la rareté de son apparition le beau temps de la *Semiramide*. Elle a très bien vocalisé sa cavatine d'entrée *Allor che l'alma forte*; mais l'adagio et la cabaletta forment desirer plus de puissance dans la voix et d'énergie dans l'accentuation; la romance *Oh! nel fugente* d'un goût si pur et d'une facture si simple et si gracieuse, a été chantée avec beaucoup de sentiment et de distinction par la prima donna qui devrait seulement s'habituer à être plus sobre de gestes; nous ne pouvons donner le même éloge et la même critique à Mlle Comminotti dans le duo : *Qual sum di passi*. Tout le reste de la partition et notamment le trio final a confirmé le succès de Mlle Comminotti qui se trouvera du reste plus à sa place dans la musique moins exagérée et plus véritablement harmonieuse du *Mose* de Rossini. Quant au jeu, nous avons peu d'observations à adresser à la prima donna qui y met toute la chaleur et tout le sentiment que son rôle exige; moins de gestes et il acquerra plus de dignité.

Nous sommes heureux de constater les progrès toujours nouveaux et les succès toujours croissans de Mlle Negrini dont le rôle sonore et vibrant a trouvé dans *Lucrezia* et surtout dans *Attila* l'emploi de cette énergie qu'il est impuissant à comprimer et qui, nous le craignons, pourra user son organe ou du moins y porter de graves atteintes, tel ne s'applique des à présent à modérer cette puissance qui lui assure sa position et le met souvent hors d'état de chanter deux jours de suite avec la même nette-te de timbre. Apart cette observation que nous lui adressons simplement dans son intérêt, nous n'avons que des éloges à donner à M. Negrini qui est décidément devenu le favori du public. Aussi les applaudissemens ne lui ont-ils pas manqué dans sa cavatine d'entrée : *Ella in poter di barbaro* qu'il a du reste mieux dite à la première représentation qu'à la seconde. Quant à son duo avec Mlle Comminotti, il suffit de dire qu'il lui a mérité les honneurs du *bis*; c'est du reste ici le lieu de placer une petite observation qui s'applique à une certaine partie du public : quand on redemande un morceau, il serait bon de consulter avant tout les forces du chanteur et de ne point l'exposer à la nécessité toujours regrettable d'un refus. La romance du troisième acte : *Che non sarebbe il mancro* ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exécution, non plus que le trio final où les trois artistes, tenor, baryton et soprano, luttent d'énergie et de vigueur. Le jeu de M. Negrini a même subi des améliorations dont nous le félicitons; qu'il continue toujours ainsi et la critique ne pourra que perdre à s'attaquer à lui.

Encore un succès de M. Bencich qui ne doit plus compter maintenant avec le public de Constantinople; mais aussi devons-nous dire que M. Bencich est vraiment le seul romain, le seul homme antique que nous ayons vu dans la pièce; les autres sont des chanteurs de bons sentimens même, mais rarement autre chose; dignité dans Talluro, noblesse dans la manière de porter la pourpre romaine, aisance sous le casque si lourd d'un général, M. Bencich possède toutes ces qualités qui, sans être le seul but où doivent tendre les efforts de l'artiste, comptent pour beaucoup dans son succès, lorsqu'il lui est donne de les réunir toutes au même degré. M. Bencich a fort bien chanté son duo *tardo per gli anni* et mieux encore l'air : *dagli immortali vertici* et mieux encore (qu'on nous pardonne ce mot de ce compatriot) le morceau *e gelo e ma sorte*; nous avons déjà parlé du trio final.

M. Nanni a un fort beau rôle dans le personnage d'*Attila*, et nous voyons avec plaisir qu'il n'est pas resté au-dessous de sa tâche. Nous désirerions peut-être plus d'animation dans son jeu et plus de chaleur dans son chant; mais il n'est pas si facile d'être bon roi. Bref c'est encore un succès que nous constatons et le public l'a jugé tel, lorsqu'il a applaudi vivement M. Nanni dans son duo du prologue avec M. Bencich et dans le morceau : *Mentre gonfiarsi l'anima*. Dans le morceau final *tu, rex divine*, M. Nanni devrait donner à ses paroles un accent de fureur sourde et concentrée; sa voix stridente devrait s'échapper entre ses dents serrées et grinçantes.

Quant aux morceaux d'ensemble, ils n'ont peut-être pas été exécutés avec la même perfection que les morceaux *necessari*; en résumer, ils laissent peu à desirer. Nous citerons le final du premier acte, le chœur qui précède le final du second acte et qui rappelle le chœur des sorcières de Macbeth, et le final lui-même qui exigerait toutefois une exécution plus précise.

Le jeu a rendu aux décorations de M. Merlo la justice qu'elles méritent; pour notre part nous les félicitons de son lever de soleil dont la gradation est fort bien touchée; il est à regretter que la toile doive monter si vite pour suivre la musique et que le machiniste chargé de lever la rampe, ne se mette pas plus d'accord avec l'orchestre et la direction, de manière à graduer *en mesure* la lumière des quinquets. Nous ne ferons pas autant compliment à M. Merlo sur sa toile du premier acte; nous sommes tous ici assez connaisseurs en fait de fumée, de feu et d'incendie pour juger que le peintre n'a pas été encore à même de prendre la nature sur le fait.

Quant aux costumes, ils sont bien beaux, bien brillans, trop beaux même pour des barbares qui viennent de quitter leurs forêts et leurs huttes de branches recouvertes de peaux de bêtes sauvages. Il est même douteux que les Huns conservent jamais le valeur du or, du moins avant leur invasion en Italie; et tous ces guerriers en brodent leurs habits sur toutes les coutures, comme s'ils avaient à leur disposition les mines de la Californie; inutile de dire qu'*Attila*, ce sa qualité de chef, respiendit comme un soleil et qu'il possède le plus beau pantalon rouge de l'armée; car c'est encore une hardiesse historique assez étrange que d'*empantalonner* tous ces barbares, comme s'ils eussent jamais mémedans leur langue un mot qui signifiât *tailleur*. Nous signalerons en passant les casques des guerrières d'Aquilée et le fourreau à bouffettes rouges du glaive d'*Odabella*. *Attila* ferait mieux d'arriver paré comme un simple mortel, plutôt que de se cramponner à un pauvre petit char qui menace à chaque instant de culbuter irrévérencieusement la barbare Majesté.

Somme toute, grâces aux soins éclairés de M. Guatelli, metteur en scène, et à l'habile direction de M. Mariani, chef d'orchestre, le succès d'Attila, moins brillant toutefois que celui des précédens opéras, est incontestable et promet une ou deux semaines d'agréables soirées.

G. Rogges fils.